

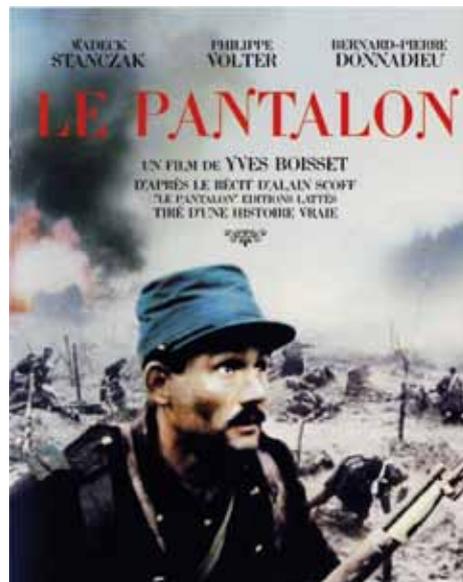


Dans les années septante, Yves Boisset est l'auteur de nombreux films politiques et polémiques qui rencontrent un important succès public et critique : *L'Attentat* (1972, d'après l'affaire Ben Barka), *Dupont Lajoie* (1974, sur le racisme ordinaire), *Le Juge Fayard dit « Le Shériff »* (1976, à propos de l'assassinat du juge Renaud)... Depuis la fin des années quatre-vingt, il se consacre à la télévision où, à travers le portrait de personnages historiques, il poursuit son œuvre axée sur le refus de l'injustice et la quête de la vérité : *L'Affaire Seznec* (1992), *L'Affaire Dreyfus* (1994), *Jean Moulin* (2002).

Réalisé en 1997, *Le Pantalon*, qui retrace le destin tragique de Lucien Bersot, soldat fusillé « pour l'exemple », appartient à cette veine. Lorsque Lucien Bersot reçoit son paquetage pour se rendre sur le front de l'Aisne en février 1915, celui-ci contient un pantalon blanc car il n'y a plus de pantalon rouge garance réglementaire à sa taille. Entre deux combats, son officier lui impose de prendre le pantalon rouge d'un soldat mort, ce qu'il refuse. Pour cette désobéissance, il sera fusillé.

Comment vous êtes-vous intéressé à l'histoire de Lucien Bersot ?

J'avais entendu parler par un ami écrivain, Alain Scoff, de l'histoire bouleversante de Lucien Bersot fusillé « pour l'exemple » parce qu'il avait refusé, en 1915, de revêtir un pantalon qu'on venait d'enlever à un cadavre.



Ce pantalon était tâché de sang et complètement déchiré. Il a dit : « Moi, je ne veux pas mettre ça, avec le sang d'un copain dessus. »

C'était le moment où on avait donné des consignes très strictes pour que les soldats qui désobéissaient aux ordres, d'une manière ou d'une autre, passent en conseil de guerre. A la suite d'une attaque manquée, le colonel Auroux, qui dirigeait le détachement, a décidé de faire passer Lucien Bersot devant le conseil de guerre. Cela s'est passé entre minuit et deux heures du matin. Personne ne s'attendait à ce qu'il soit condamné à mort. Bersot était complètement abasourdi. Tout le monde était tétanisé. Il a été fusillé devant les troupes trois heures après la condamnation.

De l'avis général, cette condamnation est tout à fait inique et scandaleuse. Bersot a d'ailleurs été réhabilité en 1922 parce qu'on avait estimé que sa condamnation était absolument injustifiable. C'est cette histoire que j'ai racontée dans *Le Pantalon*, qui n'est malheureusement pas une histoire unique mais quand même assez exemplaire et exceptionnelle parmi les condamnations « pour l'exemple ».

Les fusillés « pour l'exemple » ont été traités par Stanley Kubrick en 1957 avec *Les Sentiers de la gloire (Paths of Glory)*, qui sera interdit de diffusion en France durant vingt ans, et par Joseph Losey en 1964 avec *Pour l'exemple (King & Country)*. Comment expliquer qu'il faudra attendre 1997 et *Le Pantalon* pour qu'un film français aborde enfin ce sujet ?

Le film de Francesco Rosi, *Les Hommes contre (Uomini contro)*, (1970), raconte également une histoire analogue.

Il est aussi remarquable que l'on ait eu de grandes difficultés à tourner le film. Il y a eu des oppositions très fortes de l'armée et je n'ai pas pu tourner le film en France. Nous avons été obligés de tourner intégralement le film en Belgique. En France,





on nous a refusé l'accès à tous les bâtiments militaires, même ceux qui n'appartenaient plus à l'armée, donnés aux municipalités ou aux institutions, car l'armée gardait un droit de regard sur ceux-ci. Les champs de tir, les champs de manœuvres nous ont été interdits. Les loueurs de cinéma qui louent des armes d'époque avaient reçu des consignes de ne nous louer aucune arme. On leur avait dit : « Si vous louez des armes pour le film de Boisset, vous serez radiés des marchés de vente des surplus militaires. »



On s'est donc procuré de vrais uniformes de la guerre 14, que l'on a peu utilisés d'ailleurs. D'abord, on avait peur de les abîmer. C'étaient des reliques historiques. Ensuite, les uniformes d'époque, personne n'entrait dedans. Entre 1914 et 1997, la plupart des gens ont gagné dix à quinze centimètres, voire plus. Aucun des jeunes acteurs du film n'entrait dans les costumes.

Le Pantalon a reçu plusieurs prix dont le 7 d'or du meilleur film de télévision en 1998. La critique et les professionnels ont salué la qualité de la reconstitution historique. Comment avez-vous abordé celle-ci ?

Etant donné que ce film avait, d'une certaine manière, un côté scandaleux et risquait d'être

mis en cause par les milieux militaires à propos de sa véracité, nous avons fait très attention. C'est d'ailleurs le général Bach, qui était chef du service historique de Vincennes (je crois qu'aujourd'hui on peut le dire) qui m'a conseillé, mais pas officiellement car il n'en avait pas le droit.

Il est d'ailleurs venu en Belgique pour commander la reconstitution de l'exécution de Bersot. Il a accompli un travail de recherche considérable que j'aurais été incapable de faire. Comment est-ce que vous savez, par exemple, qui dit quoi au moment de fusiller un type ? Quels sont les ordres exacts ? Qu'est-ce qu'on joue comme musique ? Où se trouve l'aumônier ? Devant, derrière, à côté ?... Il fallait vraiment que j'aie des gens qui soient sûrs. Je pense que personne n'a jamais pu mettre en doute la véracité de ce qu'on a montré dans le film.



Le Pantalon : entretien avec Yves Boisset

Iconographie

« Portrait d'Yves Boisset », photographie, 2013 / « Le Pantalon », affiche, 1997 / « Le Pantalon », photogrammes, 1997